



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

Nombre de conseillers

- En exercice : 07
- Présents : 07
- Votants : 07
- Absents : 00
- Exclus : 00

Date de convocation**02.09.2025**

Publication sur le site
internet de la commune et
transmission en Préfecture
le 12.09.2025

Objet

Désignation suppléant
SICTOM

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NOZEROY

Séance du 8 septembre 2025 à 19h30

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Dominique CHAUVIN**

Étaient présents : Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Emilie COULON, Sylvie BOURGEOIS, Audrey MENIN, Georges BALANCHE.

Absent Excusé : Daniel JEANNAUX (pouvoir transmis à Emilie COULON)

Absent : /

Secrétaire de séance : Sylvie BOURGEOIS

Suite à la démission de Marine BINETRUY, conseillère municipale, adjointe, suppléante au SICTOM, il convient de nommer une nouvelle personne.

Après avoir procédé à l'appel des candidatures puis au vote, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECLARE élue en qualité de déléguée suppléante au SICTOM** :
 - o COULON Emilie

Le Maire :

- **DIT** que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture du Jura pour contrôle de légalité.
- **DIT** que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité.
- **DIT** que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.
- **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à NOZEROY, le 08 septembre 2025

Le Maire

Dominique CHAUVIN



La Secrétaire de séance,
Sylvie BOURGEOIS